

Résumé de l'état des espèces de thons et espèces apparentées sous mandat de la CTOI, ainsi que des autres espèces touchées par les pêcheries de la CTOI.

Thons tempérés et tropicaux : Les stocks ci-dessous sont ceux principalement exploités par les pêcheries industrielles et, dans une moindre mesure, artisanales, dans l'ensemble de l'océan Indien, à la fois en haute mer et dans les ZEE des États côtiers.

Stock	Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018	Avis à la Commission
Germon <i>Thunnus alalunga</i>	Prises 2017: 38 347 t Prises moyennes 2013-2017: 36 004 t PME (1000 t) (IC 80%): 38,8 (33,9-43,6) FP _{PME} (IC 80%): 0,07 (-) SB _{PME} (1000 t) (IC 80%): 30,0 (26,1-34,0) F ₂₀₁₄ /FP _{PME} (IC 80%): 0,85 (0,57-1,12) SB ₂₀₁₄ /SB _{PME} (IC 80%): 1,80 (1,38-2,23) SB ₂₀₁₄ /SB ₁₉₅₀ (IC 80%): 0,37 (0,28-0,46)						Même si des incertitudes considérables demeurent dans l'évaluation de SS3, dues en particulier au manque d'informations biologiques sur les stocks de germon de l'océan Indien, indiquant ainsi qu'une approche de précaution devrait être appliquée à la gestion du germon, en plafonnant les prises totales au niveau de la PME (38 800 t). Résumé d'état du stock complet en Appendice 8 .
Patudo <i>Thunnus obesus</i>	Prises 2017 : 90 050 t Prises moyennes 2013-2017 : 95 997 t PME (1000 t) (IC 80%) : 104 (87-121) F _{PME} (IC 80%) : 0,17 (0,14-0,20) SB _{PME} (1000 t) (IC 80%) : 525 (364-718) F ₂₀₁₅ /F _{PME} (IC 80%) : 0,76 (0,49-1,03) SB ₂₀₁₅ /SB _{PME} (IC 80%) : 1,29 (1,07-1,51) SB ₂₀₁₅ /SB ₀ (IC 80%) : 0,38 (n.d. – n.d.)			84%**			Aucune nouvelle évaluation du stock de patudo n'a été réalisée en 2018, et l'état du stock est donc déterminé sur la base de l'évaluation 2016 et des indicateurs présentés en 2018. Au vu des informations disponibles en 2018, le stock de patudo n'est donc pas surexploité et ne fait pas l'objet d'une surpêche . Si les captures restent inférieures à la PME estimée, des mesures de gestion ne sont pas immédiatement requises. Afin de réduire l'incertitude des évaluations, il est nécessaire de surveiller le stock en permanence et d'améliorer la collecte, la déclaration et l'analyse des données. Résumé d'état du stock complet en Appendice 6 .
Listao <i>Katsuwonus pelamis</i>	Prises 2017 : 524 282 t Prises moyennes 2013-2017 : 454 103 t PME (1000 t) (gamme plausible) : 510,1 (455,9-618,8) C ₂₀₁₆ /C _{40%SSB} (IC 80%) : 0,88 (0,72-0,98) SB ₂₀₁₆ (1000 t) (IC 80%) : 796,66 (582,65-1 059,29) Biomasse totale B ₂₀₁₆ (1000 t) (IC 80%) : 910,4 (873,6-1195) SB ₂₀₁₆ /SB _{40%SSB} (IC 80%) : 1,00 (0,88-1,17) SB ₂₀₁₆ /SB ₀ (IC 80%) : 0,40 (0,35-0,47) E _{40%SSB} (IC 80%) : 0,59 (0,53-0,65) SB ₀ (IC 80%) : 2 015 220 (1 651 230-2 296 135)			47% **			Aucune nouvelle évaluation du stock de listao n'a été réalisée en 2018, et l'état du stock est donc déterminé sur la base de l'évaluation 2016 et des indicateurs présentés en 2018. Les résultats du modèle d'évaluation du stock de 2017 diffèrent substantiellement des évaluations précédentes (2014 et 2011), pour différentes raisons. L'estimation globale finale de l'état du stock indique que le stock est au point de référence-cible de la biomasse et que les taux de mortalité par pêche actuels et historiques sont estimés être inférieurs à la cible. Ainsi, au vu des informations disponibles en 2018, le stock a été considéré comme n'étant pas surexploité et ne faisant pas l'objet d'une surpêche . Les prises totales en 2017 (524 282 t) dépassent de plus de 12% la limite de captures définie par la règle d'exploitation 2018-2020. Il convient de noter que les prises de listao pour la plupart des engins ont augmenté de 2016 à 2017 (+10% pour la senne coulissante, 16% pour le filet maillant et +17% pour les canneurs). En particulier, en raison de la Résolution 18/01, une augmentation des opérations de pêche sous DCP par les flottilles de senneurs a été observée. Résumé d'état du stock complet en Appendice 10 .
Albacore	Captures 2017 : 409 567 t Captures moyennes 2013-2017 : 399 830 t		94%	68%			Une nouvelle évaluation du stock d'albacore a été réalisée en 2018. Les résultats de l'évaluation ont seulement été basés sur

Stock	Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018	Avis à la Commission
<i>Thunnus albacares</i>	PME (1000 t) (gamme plausible) : 403 (339-436) F _{PME} (gamme plausible) : 0,15 (0,13-0,17) SB _{PME} (1000 t) (gamme plausible) : 1069 (789-1387) F ₂₀₁₇ /F _{PME} (gamme plausible) : 1,20 (1,00-1,71) SB ₂₀₁₇ /SB _{PME} (gamme plausible) : 0,83 (0,74-0,97) SB ₂₀₁₇ /SB ₀ (gamme plausible) : 0,30 (0,27-0,33)						<p>d'une grille de 24 passes du modèle SS3 considérées comme insuffisantes pour explorer le spectre des incertitudes et des scénarios, en tenant compte de la forte incertitude associée à la qualité des données (par exemple, représentativité spatiale de la couverture des CPUE, estimation des captures et incohérence des fréquences de longueurs) et l'absence de prise en compte de l'incertitude statistique du modèle. Il est à noter que l'incertitude quantifiée dans l'état du stock sous-estime probablement l'incertitude sous-jacente de l'évaluation. Au vu des informations disponibles en 2018, le stock d'albacore est déterminé comme restant actuellement surexploité et sujet à la surpêche.</p> <p>Le déclin de l'état du stock en dessous du niveau de la PME n'est pas bien compris en raison de diverses incertitudes. Par mesure de précaution, la Commission devrait veiller à ce que les captures soient réduites afin de mettre fin à la surpêche et permettre à la SSB de se rétablir aux niveaux de la SSB_{PME}. À ce stade, des limites de captures spécifiques ne sont pas fournies.</p> <p>Un plan de travail a été élaboré pour traiter les problèmes recensés lors de l'examen de l'évaluation, dans le but d'accroître la capacité du CS à fournir des avis plus concrets et plus solides d'ici la réunion du Comité scientifique en 2019. Le plan de travail devrait commencer en janvier 2019 et vise à résoudre les problèmes identifiés par le GTTT et le réviseur externe. Le projet de plan de travail est joint à l'Appendice 38 du rapport du comité scientifique 2018 (IOTC-2018-SC21-R). Résumé d'état du stock complet en Appendice 11.</p>

Poissons porte-épée : Les stocks de poissons porte-épée sont principalement exploités par les pêcheries industrielles et artisanales dans l'ensemble de l'océan Indien, à la fois en haute mer et dans les ZEE des États côtiers. Les marlins et les voiliers ne sont pas habituellement ciblés par la plupart des flottilles, mais sont capturés et conservés en tant que prises accessoires par les principales pêcheries industrielles. Ils sont importants pour les pêcheries artisanales localisées à petite échelle ou sont ciblés par les pêcheries sportives et récréatives.

Stock	Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018	Avis à la Commission
Espadon <i>Xiphias gladius</i>	Captures 2017 : 34 782 t Captures moyennes 2013-2017 : 31 405 t PME (1 000 t) (IC 80%) : 31,59 (26,30–45,50) F _{PME} (IC 80%) : 0,17 (0,12–0,23) SB _{PME} (1 000 t) (IC 80%) : 43,69 (25,27–67,92) F ₂₀₁₅ /F _{PME} (IC 80%) : 0,76 (0,41–1,04) SB ₂₀₁₅ /SB _{PME} (IC 80%) : 1,50 (1,05–2,45) SB ₂₀₁₅ /SB ₁₉₅₀ (IC 80%) : 0,31 (0,26–0,43)						<p>Aucune nouvelle évaluation du stock n'a été réalisée en 2018, donc l'état du stock est déterminé sur la base de l'évaluation 2017 et des indicateurs présentés en 2018. Il existe des incertitudes sur les estimations des prises des palangriers de thon frais indonésiens et une série de captures alternative a été utilisée dans le cas de base de l'évaluation. Les prises les plus récentes sont au niveau de la PME (31 590 t). Ainsi, au vu des informations disponibles en 2018, le stock est déterminé comme non surexploité et non sujet à la surpêche.</p> <p>Les captures les plus récentes (34 782 t en 2017) sont au-dessus du niveau de la PME (31 590 t). Les captures devraient être réduites au niveau de la PME (31 590 t). Résumé d'état du stock complet en Appendice 12.</p>
Marlin noir <i>Makaira indica</i>	Captures 2017 : 21 250 t Captures moyennes 2013-2017 : 18 673 t PME (1000 t) (80% CI) : 12,93 (9,44-18,20)						<p>Une évaluation du stock basée sur JABBA a été réalisée en 2018 pour le marlin noir. Cette évaluation suggère que l'estimation ponctuelle du stock en 2017 se situe dans la zone verte du graphe de Kobe avec F/F_{PME}=0,96</p>

Stock	Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018	Avis à la Commission
	F _{PME} (80% CI) : 0,18 (0,11-0,30) B _{PME} (1000 t) (80% CI) : 72,66 (45,52-119,47) F ₂₀₁₇ /F _{PME} (80% CI) : 0,96 (0,77-1,12) B ₂₀₁₇ /B _{PME} (80% CI) : 1,68 (1,32-2,10) B ₂₀₁₇ /B ₁₉₅₀ (80% CI) : 0,62 (0,49-0,78)						(0,77-1,12) et B/B _{PME} =1,68 (1,32-2,10). Le graphe de Kobe du modèle JABBA indique que le stock n'est pas sujet à la surpêche et n'est pas surexploité à l'heure actuelle. Ces estimations de l'état sont soumises à un degré d'incertitude élevé. Ainsi, ces résultats doivent être interprétés avec prudence. Les fortes augmentations récentes des captures totales (par exemple, passant de 15 000 t en 2014 à plus de 20 000 t depuis 2016, principalement en raison d'augmentations par la R.I. d'Iran et l'Inde), et les conflits dans les informations sur les CPUE et les données de captures entraînent de fortes incertitudes dans les résultats de l'évaluation. Cela a eu pour conséquence que l'estimation ponctuelle de l'état du stock est passée de la zone rouge à la zone verte du graphe de Kobe sans que rien ne semble indiquer une tendance à la reconstruction. Ainsi, les résultats de l'évaluation sont incertains et doivent être interprétés avec prudence. Résumé d'état du stock complet en Appendice 13 .
Marlin bleu <i>Makaira nigricans</i>	Captures 2017 : 12 155 t Captures moyennes 2013-2017 : 11 635 t PME (1000 t) (IC 80%) : 11,93 (9,23-16,15) F _{PME} (IC 80%) : 0,11 (0,08-0,16) B _{PME} (1000 t) (IC 80%) : 113 (71,7-162,0) F ₂₀₁₅ /F _{PME} (IC 80%) : 1,18 (0,80-1,71) B ₂₀₁₅ /B _{PME} (IC 80%) : 1,11 (0,90-1,35) B ₂₀₁₅ /B ₁₉₅₀ (IC 80%) : 0,56 (0,44-0,71)						Aucune évaluation du stock n'a été réalisée en 2018. L'état du stock basé sur l'évaluation avec BSP-SS réalisée en 2016 suggérait que, en 2015, le stock était dans la zone orange du graphe de Kobe et que F et B étaient proches de leur valeur à la PME, avec F/F _{PME} =1,18 et B/B _{PME} =1,11. Deux autres approches suivies en 2016 (ASPIC et SS3) ont produit des conclusions similaires. Les résultats du modèle BSP-SS indiquaient que le stock a été sujet à la surpêche mais n'est pas surexploité en 2015. L'incertitude des données de capture disponibles au moment de l'évaluation et la série de CPUE suggèrent que les avis doivent être interprétés avec prudence. Une diminution de l'effort de pêche à la palangre de 2005 à 2011 a réduit la pression de pêche exercée sur le stock de l'océan Indien, mais les captures ont augmenté ces dernières années. Les captures actuelles dépassent la limite de captures stipulée dans la Résolution 18/05. La Commission devrait prévoir des mécanismes pour garantir que les limites de captures ne soient pas dépassées à l'avenir. Résumé d'état du stock complet en Appendice 14 .
Marlin rayé <i>Tetrapturus audax</i>	Captures 2017 : 3 082 t Captures moyennes 2013-2017 : 3 587 t PME (1,000 t) (JABBA) : 4,73 (4,27-5,18) F _{PME} (JABBA) : 0,26 (0,20-0,34) B _{PME} (1 000 t) (JABBA) : 17,94 (14,21-23,13) F ₂₀₁₇ /F _{PME} (JABBA) : 1,99 (1,21-3,62) B ₂₀₁₇ /B _{PME} (JABBA) : 0,33 (0,18-0,54) SB ₂₀₁₇ /SB _{PME} (SS3) : 0,373 B ₂₀₁₇ /K (JABBA) : 0,12 (0,07-0,20) SB ₂₀₁₇ /SB ₁₉₅₀ (SS3) : 0,13 (0,09-0,14)					99,8%	Une nouvelle évaluation du stock de marlin rayé a été réalisée en 2018, basée sur deux modèles différents : JABBA, un modèle bayésien de production d'espace d'états et SS3, un modèle intégré basé sur la longueur. Les deux modèles étaient très cohérents et confirmaient les résultats des évaluations de 2012, 2013, 2015 et 2017, indiquant que le stock était sujet à la surpêche (F > F _{PME}) et surexploité, la biomasse ans étant inférieure au moins depuis dix au niveau qui produirait la PME (B < B _{PME}). Selon les informations disponibles en 2018, le stock est déterminé comme étant surexploité et sujet à la surpêche . Les captures actuelles ou en augmentation présentent un risque très élevé de dégradation de l'état du stock. Les captures actuelles en 2017 sont inférieures à la PME (4 730 t), mais le stock est surexploité depuis plus de deux décennies et se trouve maintenant dans un état de fort épuisement. Si la Commission souhaite ramener le stock dans le quadrant vert du graphe de Kobe avec une probabilité allant de 60% à 90% d'ici 2026, elle doit fournir des mécanismes pour s'assurer que les captures annuelles

Stock	Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018	Avis à la Commission
							maximales restent comprises entre 1 500 et 2 200 t. Résumé d'état du stock complet en Appendice 15 .
Voilier indo-pacifique <i>Istiophorus platypterus</i>	Captures 2017 : 33 280 t Captures moyennes 2013-2017 : 29 873 t PME (1000 t) (IC 80%) : 25,00 (16,18–35,17) F _{PME} (IC 80%) : 0,26 (0,15–0,39) B _{PME} (1000 t) (IC 80%) : 87,52 (56,30–121,02) F ₂₀₁₄ /F _{PME} (IC 80%) : 1,05 (0,63–1,63) B ₂₀₁₄ /B _{PME} (IC 80%) : 1,13 (0,87–1,37) B ₂₀₁₄ /B ₁₉₅₀ (IC 80%) : 0,56 (0,44–0,67)						Aucune nouvelle évaluation du stock n'a été réalisée en 2018, donc l'état du stock est déterminé sur la base de l'évaluation 2015 et des indicateurs présentés en 2018. En 2015, des méthodes d'évaluation des stocks en situation de manque de données utilisant des techniques d'analyse de réduction du stock (SRA) indiquaient que le stock n'était pas encore surexploité mais était sujet à la surpêche. Le stock semble afficher une augmentation continue des captures, ce qui est une source de préoccupation, ce qui indique que les taux de mortalité par pêche pourraient devenir trop élevés. Des aspects de la biologie, de la productivité et des pêcheries de cette espèce, associés au manque de données sur lesquelles fonder une évaluation plus formelle, sont également un sujet de préoccupation. Sur la base des informations disponibles en 2018, le stock est déterminé comme toujours non surexploité mais sujet à la surpêche . Le même avis de gestion pour 2018 (c'est-à-dire que les captures devraient être inférieures à la PM, soit 25 000 t) est maintenu pour l'année suivante (2019). Résumé d'état du stock complet en Appendice 16 .

Thons néritiques et thazards : Ces six espèces sont devenues aussi importantes, voire plus, que les trois espèces de thons tropicaux (patudo, listao et albacore) pour la plupart des États côtiers de la CTOI. Elles sont pêchées essentiellement par les pêcheries côtières, notamment les pêcheries industrielles et artisanales à petite échelle. Elles sont presque toujours pêchées dans la ZEE des pays côtiers de l'OI. Historiquement, les prises étaient souvent déclarées par agrégats de plusieurs espèces, il est donc difficile d'obtenir des données appropriées pour les analyses d'évaluation de stock.

Stock	Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018	Avis à la Commission
Bonitou <i>Auxis rochei</i>	Prises 2017 : 11 094 t Prises moyennes 2013–2017 : 9 959 t PME (1 000 t) : inconnu F _{PME} : inconnu B _{PME} (1 000 t) : inconnu F _{actuelle} /F _{PME} : inconnu B _{actuelle} /B _{PME} : inconnu B _{actuelle} /B ₀ : inconnu						Pour les espèces de thons néritiques évaluées dans l'océan Indien (thon mignon, thonine et thazard barré), la PME a été estimée avoir été atteinte entre 2009 et 2011. Par conséquent, en l'absence d'une évaluation du stock de bonitou, la Commission devrait envisager une limite des captures, en veillant à ce que les captures futures ne dépassent pas les captures moyennes estimées entre 2009 et 2011 (8 870 t). La période de référence (2009-2011) a été choisie sur la base des évaluations les plus récentes des espèces néritiques de l'océan Indien pour lesquelles une évaluation est disponible dans l'hypothèse où, pour le bonitou également, la PME été atteinte entre 2009 et 2011. Cet avis de capture devrait être maintenu jusqu'à ce qu'une évaluation du bonitou soit disponible. Considérant que les points de référence basés sur la PME pour les espèces évaluées peuvent changer avec le temps, le stock doit être étroitement surveillé. La Commission doit mettre au point des mécanismes pour améliorer les statistiques actuelles en encourageant les CPC à se conformer à leurs obligations en matière d'enregistrement et de déclaration afin de mieux informer les avis scientifiques. Résumé d'état du stock complet en Appendice 17 .

Stock	Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018	Avis à la Commission
Auxide <i>Auxis thazard</i>	Prises 2017 : 74 686 t Prises moyennes 2013–2017 : 86 117 t PME (1 000 t) : inconnu F _{PME} : inconnu B _{PME} (1 000 t) : inconnu F _{actuelle} /F _{PME} : inconnu B _{actuelle} /B _{PME} : inconnu B _{actuelle} /B ₀ : inconnu						<p>Pour les espèces de thons néritiques évaluées dans l'océan Indien (thon mignon, thonine et thazard barré), la PME a été estimée avoir été atteinte entre 2009 et 2011. Par conséquent, en l'absence d'une évaluation du stock d'auxide, la Commission devrait envisager une limite des captures, en veillant à ce que les captures futures ne dépassent pas les captures moyennes estimées entre 2009 et 2011 (94 921 t). La période de référence (2009-2011) a été choisie sur la base des évaluations les plus récentes des espèces néritiques de l'océan Indien pour lesquelles une évaluation est disponible dans l'hypothèse où, pour l'auxide également, la PME été atteinte entre 2009 et 2011. Cet avis de capture devrait être maintenu jusqu'à ce qu'une évaluation de l'auxide soit disponible. Considérant que les points de référence basés sur la PME pour les espèces évaluées peuvent changer avec le temps, le stock doit être étroitement surveillé. La Commission doit mettre au point des mécanismes pour améliorer les statistiques actuelles en encourageant les CPC à se conformer à leurs obligations en matière d'enregistrement et de déclaration afin de mieux informer les avis scientifiques. Résumé d'état du stock complet en Appendice 18</p>

Stock	Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018	Avis à la Commission
Thonine orientale <i>Euthynnus affinis</i>	Prises 2017 : 159 752 t Prises moyennes 2013-2017 : 157 300 t PME (1 000 t) : 152 [125-188] F _{PM} : 0,56 [0,42-0,69] B _{PME} (1 000 t) : 202 [151-315] F ₂₀₁₃ /F _{PME} : 0,98 [0,85-1,11] B ₂₀₁₃ /B _{PME} : 1,15 [0,97-1,38] B ₂₀₁₃ /B ₀ : 0,58 [0,33-0,86]						Bien que l'état du stock soit classé comme non surexploité ni sujet à la surpêche, la matrice de stratégie de Kobe II élaborée en 2015 montre qu'il y a une probabilité de 96 % que la biomasse se situe au-dessous des niveaux de la PME et une probabilité de 100 % que F>F _{PME} d'ici 2016 et 2023, si les prises se maintiennent aux niveaux de 2013. Le modèle fournit une probabilité de 100 % que le stock atteigne des niveaux correspondant aux points de référence de la PME (p. ex. SB>SB _{PME} et F<F _{PME}) en 2023 pour des prises futures à 80 % des niveaux de capture 2013. Si les captures sont réduites de 20% par rapport aux niveaux de 2013 au moment de l'évaluation (170 181 t ¹), le stock devrait récupérer à des niveaux situés au-dessus des points de référence de la PME avec une probabilité de 50 % d'ici 2023. Résumé d'état du stock complet en Appendice 19
Thon mignon <i>Thunnus tonggol</i>	Prises 2017 : 135 006 t Prises moyennes 2013-2017 : 139 856 t PME (1 000 t) : 140 (103-184) F _{PME} : 0,43 (0,28-0,69) B _{PME} (1 000 t) : 319 (200-623) F ₂₀₁₅ /F _{PME} : 1,04 (0,84-1,46) B ₂₀₁₅ /B _{PME} : 0,94 (0,68-1,16) B ₂₀₁₅ /B ₀ : 0,48 (0,34-0,59)					67%	Il existe un risque important de dépasser les points de référence basés sur la PME d'ici 2018 si les prises se maintiennent au niveau actuel (2015 ; 63 % de risques que B ₂₀₁₈ <B _{PME} , et 55 % de risques que F ₂₀₁₈ >F _{PME}) (Tableau 2). Si les prises diminuent de 10 %, ce risque tombe à 33 % de probabilité que B ₂₀₁₈ <B _{PME} et 28 % de probabilité que F ₂₀₁₈ >F _{PME} . Si les prises sont diminuées de 10%, ce risque est réduit à une probabilité de 33% que B ₂₀₁₈ <B _{PME} et de 28% que F ₂₀₁₈ <F _{PME} . Si les captures sont limitées aux niveaux actuels (2015) au moment de l'évaluation du stock (136 849 t) le stock devrait récupérer à des niveaux situés au-dessus des points de référence de la PME avec une probabilité de 50 % d'ici 2025. Résumé d'état du stock complet en Appendice 20
Thazard ponctué indopacifique <i>Scomberomorus guttatus</i>	Prises 2017 : 49 905 t Prises moyennes 2013-2017 : 46 814 t PME (1 000 t) : Inconnu F _{PME} : Inconnu B _{PME} (1 000 t) : Inconnu F _{actuelle} /F _{PME} : Inconnu B _{actuelle} /B _{PME} : Inconnu B _{actuelle} /B ₀ : Inconnu						Pour les espèces de thons néritiques évaluées dans l'océan Indien (thon mignon, thonine et thazard barré), la PME a été estimée avoir été atteinte entre 2009 et 2011 et F _{PME} et B _{PME} ont été dépassés par la suite. Par conséquent, en l'absence d'une évaluation du stock de thazard ponctué, la Commission devrait envisager une limite des captures, en veillant à ce que les captures futures ne dépassent pas les captures moyennes estimées entre 2009 et 2011 (47 787 t). La période de référence (2009-2011) a été choisie sur la base des évaluations les plus récentes des espèces néritiques de l'océan Indien pour lesquelles une évaluation est disponible dans l'hypothèse où, pour le thazard ponctué également, la PME a été atteinte entre 2009 et 2011. Cet avis de capture devrait être maintenu jusqu'à ce qu'une évaluation du thazard ponctué soit disponible. Considérant que les points de référence de la PME pour les espèces évaluées peuvent varier dans le temps, le stock devrait être étroitement surveillé. Des mécanismes doivent être élaborés par la Commission pour améliorer les statistiques actuelles, en encourageant les CPC à se conformer aux exigences en matière d'enregistrement et de déclaration, afin de mieux informer les avis scientifiques. Résumé d'état du stock complet en Appendice 21

¹ Comme estimé en 2015.

Stock	Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018	Avis à la Commission
Thazard rayé <i>Scomberomorus commerson</i>	Prises 2017 : 159 370 t Prises moyennes 2013–2017 : 160 812 t PME (1 000 t) : 131 (96–180) F _{PME} : 0,35 [0,18–0,7] B _{PME} (1 000 t) : 371 (187–882) F ₂₀₁₅ /F _{PME} : 1,28 [1,03–1,69] B ₂₀₁₅ /B _{PME} : 0,89 [0,63–1,15] B ₂₀₁₅ /B ₀ : 0,44 [0,31–0,57]						Il existe toujours un risque élevé de dépasser les points de référence basés sur la PME d'ici 2025, même si les prises diminuent jusqu'à 80 % du niveau 2015 (73 % de risques que B ₂₀₂₅ <B _{PME} , et 99 % de risques que F ₂₀₂₅ >F _{PME}). Les probabilités modélisées que le stock atteigne des niveaux compatibles avec les niveaux de référence de la PME (p. ex. B > B _{PME} et F < F _{PME}) en 2025 sont de 93 % et 70 %, respectivement, pour des futures prises constantes à 70 % du niveau de capture actuel. Si les prises sont réduites de 30% par rapports aux niveaux au moment de l'évaluation, qui correspondent à des captures inférieures à la PME, le stock devrait récupérer à des niveaux situés au-dessus des points de référence de la PME avec une probabilité de 50 % d'ici 2025. Résumé d'état du stock complet en Appendice 22

Requins: Bien qu'ils ne fassent pas partie des 16 espèces sous mandat de la CTOI, les requins sont fréquemment pêchés en association avec les pêcheries ciblant des espèces sous mandat de la CTOI. On sait que certaines flottilles ciblent activement à la fois les requins et les espèces sous mandat de la CTOI. A ce titre, les Membres et les Parties coopérantes non-contractantes de la CTOI doivent déclarer les informations les concernant avec le même degré de détail que pour les 16 espèces de la CTOI. Les espèces suivantes constituent les principales espèces capturées par les pêcheries de la CTOI, mais la liste n'est pas exhaustive.

Stock	Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018	Avis à la Commission
Requin peau bleue <i>Prionace glauca</i>	Prises déclarées 2017 : 27 259 t Prises estimées 2015 : 54 735 t Requins non compris ailleurs (nca) 2017 : 56 883 t Prises moyennes déclarées 2013–2017 : 29 790 t Prises moyennes estimées 2011–2015 : 54 993 t Moy. requins (nca) 2012–2016 : 51 712 t PME (1 000 t) (IC 80 %) : 33,0 (29,5-36,6) F _{PME} (IC 80 %) : 0,30 (0,30-0,31) SSB _{PME} (1 000 t) (IC 80 %) : 39,7 (35,5-45,4) F ₂₀₁₅ /F _{PME} (IC 80 %) : 0,87 (0,67-1,09) SSB ₂₀₁₅ /SSB _{PME} (IC 80 %) : 1,54 (1,37-1,72) SSB ₂₀₁₅ /SSB ₀ (IC 80 %) : 0,52 (0,46-0,56)						Même si le peau bleue a été évalué en 2017 comme n'étant pas surexploité ni sujet à la surpêche, il est probable que les prises actuelles aboutissent à une diminution de la biomasse et donc que le stock devienne surexploité et sujet à la surpêche dans un futur proche (Tableau 3). Si la Commission souhaite obtenir une probabilité de 50 % minimum que les stocks se maintiennent au-dessus des niveaux de référence de la PME (B>B _{PME} et F<F _{PME}) pendant les 10 prochaines années, une réduction des prises d'au moins 20 % est conseillée (Tableau 3). Le stock devrait être étroitement surveillé. Des mécanismes devraient être élaborés par la Commission pour améliorer les statistiques actuelles, en veillant à ce que les CPC se conforment aux exigences d'enregistrement et de déclaration sur les requins, afin de mieux informer les avis scientifiques à l'avenir. Résumé d'état du stock complet en Appendice 23
Requin océanique <i>Carcharhinus longimanus</i>	Prises déclarées 2017 : 48 t Requins non compris ailleurs (nca) : 56 883t Prises moyennes déclarées 2013–2017 : 230 t Requins non compris ailleurs (nca) : 51 712 t						
Requin-marteau halicorne <i>Sphyrna lewini</i>	Prises déclarées 2017 : 118 t Requins non compris ailleurs (nca) : 56 883t Prises moyennes déclarées 2013–2017 : 76 t Requins non compris ailleurs (nca) : 51 712 t						

Stock	Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018	Avis à la Commission
Requin-taupe bleu <i>Isurus oxyrinchus</i>	Prises déclarées 2017 : 1 664 t Requins non compris ailleurs (nca) : 56 883t Prises moyennes déclarées 2013–2017 : 1 555 t Requins non compris ailleurs (nca) : 51 712 t						<p>Il existe une pénurie d'informations sur ces espèces et il est peu probable que cette situation s'améliore à court ou moyen terme. Il n'existe actuellement aucune évaluation quantitative de stock et les indicateurs halieutiques de base sont actuellement limités. Ainsi, l'état du stock est très incertain. Les preuves disponibles indiquent que le stock court des risques considérables si les niveaux de capture actuels sont maintenus. La principale source de données pour l'évaluation (prises totales) est très incertaine et devrait faire l'objet de recherches plus approfondies en priorité.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Requin océanique – Appendice 24 ○ Requin-marteau halicorne – Appendice 25 ○ Requin-taupe bleu – Appendice 26 ○ Requin soyeux – Appendice 27 ○ Requin-renard à gros yeux – Appendice 28 ○ Requin-renard pélagique – Appendice 29
Requin soyeux <i>Carcharhinus falciformis</i>	Prises déclarées 2017 : 2 175 t Requins non compris ailleurs (nca) : 56 883t Prises moyennes déclarées 2013–2017 : 2 967 t Requins non compris ailleurs (nca) : 51 712 t						
Requin-renard à gros yeux <i>Alopias superciliosus</i>	Prises déclarées 2017 : 0 t Requins non compris ailleurs (nca) : 56 883t Prises moyennes déclarées 2013–2017 : 0 t Requins non compris ailleurs (nca) : 51 712 t						
Requin-renard pélagique <i>Alopias pelagicus</i>	Prises déclarées 2017 : 0 t Requins non compris ailleurs (nca) : 56 883t Prises moyennes déclarées 2013–2017 : 0 t Requins non compris ailleurs (nca) : 51 712 t						

*Probabilité estimée que le stock se trouve dans le quadrant correspondant du graphe de Kobe (ci-dessous), dérivée des intervalles de confiance associés à l'état actuel du stock.

Légende du code couleur	Stock surexploité ($SB_{année}/SB_{PME} < 1$)	Stock non surexploité ($SB_{année}/SB_{PME} \geq 1$)
Stock sujet à la surpêche ($F_{année}/F_{PME} > 1$)		
Stock non sujet à la surpêche ($F_{année}/F_{PME} > 1$)		
Non évalué/Incertain		